

avaient été saisis expressément, ou seulement parmi des publications communistes ou autres de nature subversive. Je me suis donc renseigné, et j'ai appris que ce sont les seules brochures saisies à Regina. On n'en a pas enlevé d'autres de la salle. Le policier a donné un reçu, en date du 3 octobre 1940. J'en ai une copie. Le voici:

Reçu de W. Brown, secrétaire de la Workers Protective Organization, un certain nombre de tracts intitulés: *Pourquoi je me suis opposée au budget* acceptés pour les fins de l'enquête.

Woodward, R.G.C.C.

Ces brochures consistaient, je crois, en extraits de discours de l'honorable représentante en cette Chambre.

Mercredi dernier, le ministre de la Justice (M. Lapointe) a dit que le commissaire n'a jamais eu l'intention de dire quoi que ce soit contre certains droits et privilèges des membres du Parlement. Nous jouissons de droits et de privilèges que nous devons faire respecter avec un soin jaloux. Il se peut que, dans cet article, il n'y ait eu aucun reproche à l'égard des députés, mais la saisie de brochures mises en circulation par mon honorable collègue de Battleford-Nord, et constituées simplement d'extraits de discours qu'elle a prononcés au Parlement, est une sérieuse atteinte aux privilèges de la Chambre et les membres, quels qu'ils soient, ne devraient pas le tolérer. C'est à vous, monsieur l'Orateur, qu'il incombe de décider si un honorable député viole ou excède ses droits, et non pas à la Gendarmerie.

Vous ayant soumis cette question, je vous prie de l'examiner. En même temps, je demande au ministre de la Justice d'expliquer quand il en aura le loisir, cette manière d'agir à la Chambre.

Je mettrai maintenant en regard et les déclarations de l'honorable représentante de Battleford-Nord et un éditorial du *Citizen* d'Ottawa, en date du 11 janvier. Ce journal a publié un long article intitulé: "At the business end of the Bren." Voici les derniers mots:

Quand nos jeunes gens reviendront d'outre-mer après quelques années de service, ayant véritablement utilisé la mitrailleuse Bren à sa propre fin, ils sauront peut-être mieux tirer que les anciens combattants canadiens durant les années de privation et de dette qui ont suivi les dernières hostilités.

A-t-on jamais incité plus clairement les soldats à recourir à la force pour obtenir ce qu'il désireront à leur retour d'outre-mer? Je défends la liberté de la presse et la liberté de parole. Cependant, le Gouvernement a adopté des règlements en vertu desquels on a poursuivi et interné des personnes coupables d'infractions moins graves que celle-ci. La justice, pour être digne de ce nom, doit être impartiale. Quelles mesures ont été prises par le procureur général du Canada, à qui j'ai signalé cet

[M. Coldwell.]

article de rédaction, ou par le procureur général de l'Ontario à l'attention duquel il a été porté par une autre personne, comme j'ai tout lieu de le croire?

Hier, le ministre des Munitions et Approvisionnements (M. Howe) a déclaré à la Chambre qu'un journal, le *Financial Post*, était le plus grand saboteur du Canada.

M. TURGEON: Lorsque le ministre a parlé de sabotage, visait-il le Canada ou faisait-il allusion à H. R. MacMillan?

M. COLDWELL: J'ai compris qu'il parlait du Canada, parce qu'il a affirmé que le journal avait essayé d'entraver la production des mitrailleuses Bren dès le début. Cela se passait longtemps avant l'arrivée de M. MacMillan au ministère.

M. TURGEON: En parlant de sabotage, il faisait allusion à M. MacMillan, je crois.

M. COLDWELL: Je ne suis pas chargé de défendre les journaux supprimés, quels qu'ils soient. Je ne défends pas la *Canadian Tribune*, supprimée cette semaine, mais je partage l'avis du très honorable sir Percy Harris de Bethnal Green, division sud-ouest, député libéral à la Chambre anglaise, qui, lors de la suppression récente de deux journaux communistes en Grande-Bretagne, a déclaré en appuyant l'amendement qui condamnait cette suppression:

Il serait très mauvais pour le Parlement et la démocratie qu'on supprime un journal sans que la Chambre des communes puisse en discuter.

Cependant on agit de la sorte au pays sans le consentement ou la connaissance de cette Chambre.

A mon avis, la plus grande menace à l'issue heureuse de la présente guerre ne vient pas du parti communiste déconsidéré, que l'on a montré sous son vrai jour d'agent d'une puissance étrangère, mais de personnes occupant des postes élevés qui redoutent plus les aspirations progressives du peuple que le fascisme. N'est-ce pas le cas de la France? Ne sont-ce pas des personnes influentes qui ont trahi chez les autres nations vaincues?

Il était bon de dire ces choses. Le danger qui menace la démocratie et le progrès se trouve à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du pays. Nous cherchons où il ne faut pas les éléments subversifs les plus dangereux. Que notre Gendarmerie cherche les sympathisants des dictatures ailleurs que dans la rue ou les tavernes, et alors elle découvrira peut-être où réside le véritable danger à nos institutions démocratiques.

On peut recourir à des moyens subtiles pour nous vaincre. En Grande-Bretagne, on se bat en connaissance de cause. On n'y craint pas le prétendu révolutionnaire; on y redoute da-